



# Des chèvres à la rescousse des orchidées



**Pour préserver la flore particulièrement précieuse des rives du Rhône, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et le Parc naturel régional du Pilat ont recruté des chèvres ! Ainsi, à Chavanay, un troupeau de chèvres de Rôve préserve la prairie propice aux orchidées et plantes rares en grignotant les arbustes pour éviter le boisement. Une action partenariale exemplaire !**

Un secteur situé sur les digues du Rhône à Chavanay présente toutes les caractéristiques d'une pelouse calcaire à orchidées. Ce type de milieu naturel est peu fréquent dans le Pilat et plusieurs espèces de plantes rares et menacées ont choisi de s'installer sur le site. Parmi les plus remarquables, on retrouve l'ophioglosse langue de serpent, une fougère protégée au niveau national ; l'orchis militaire, orchidée typique des pelouses calcaires ou encore la barlia, orchidée en limite d'aire septentrionale.

Le Parc du Pilat anime depuis 2007 un observatoire de la flore remarquable qui vise à surveiller les espèces menacées. Dans ce cadre, la société française d'orchidophilie Rhône-Alpes avait fait remonter l'importance de ce site, qui abrite des orchidées remarquables. Or cette pelouse, en l'absence d'entretien régulier, se referme avec l'apparition d'aubépines et de prunelliers essentiellement, menaçants le développement des plantes à fleurs. Il est apparu urgent d'intervenir alors pour préserver ce milieu ouvert.

**La CNR, en partenariat avec le Parc du Pilat, a choisi de mettre en place un pâturage sur la zone.**

Cette action, menée avec un troupeau d'une vingtaine de chèvres de Rôve du GAEC des Pialles de Pélussin, doit permettre, à terme, de limiter le développement des arbustes et de redonner son aspect de pelouses au secteur. Grâce à ce pâturage, les espèces de flore présentes pourront de nouveau se développer en toute sérénité. Les chèvres sont intervenues sur site en deux périodes, mai et septembre. Le même calendrier est prévu pour 2019.

Pour CNR, le pastoralisme permet de respecter les espèces végétales et la faune présente le long du fleuve Rhône et sur ses berges. Il maintient une diversité d'habitats propice à la reproduction des espèces, réduit l'utilisation d'engins mécaniques, et par là les émissions de gaz à effet de serre. Depuis de nombreuses années différentes actions ont été lancées par CNR, en partenariat avec les éleveurs et les collectivités territoriales, permettant un retour du pastoralisme dans toute la vallée du Rhône. Cette action s'inscrit dans le 3<sup>e</sup> Plan de Missions d'Intérêt Général de CNR.

CONGRÈS  
des PARCS  
2018  
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,  
les Parcs explorent  
de nouveaux horizons

## Contacts

M. Yves LOPEZ, Délégué territorial  
CNR – ZA de Vérenay – BP77  
AMPUIS 69420 CONDRIEU  
y.lopez@cnr.tm.fr – Tél. : 06 82 33 86 13

M. Régis DIDIER, responsable de l'observatoire  
de la biodiversité du Parc du Pilat  
rdidier@parc-naturel-pilat.fr  
Tél. : 04 74 87 52 01



Un autre exemple d'action environnementale  
CNR sur le Haut Rhône consiste à  
accompagner le parc du Haut-Jura  
pour la réalisation d'actions de  
restauration et d'aménagement  
de la zone humide de l'Etournel.

